



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX
DES MONTS FAUCILLES**

**2 Bis le Calais
88220 UZEMAIN
Tel : 09.62.32.38.05
Fax : 03.29.67.65.73
Mail : secretariat.siemf@orange.fr**

REUNION DU 9 AVRIL 2016

Samedi 9 avril, les délégués des 14 communes du Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts Faucilles se sont réunis à la station de pompage d'Uzemain sous la présidence d'Alain PIERRE afin de prendre diverses décisions et s'informer des mesures prises tout au long de l'année pour le bon fonctionnement du syndicat.

1/Approbation du compte rendu du 12 décembre 2015 :

Les membres du comité syndical le compte rendu du 12 décembre 2015.

2/Examen et Vote du Compte Administratif 2015 :

A l'unanimité des membres présents ou détenant un pouvoir, le Comité Syndical a approuvé le compte administratif 2015 ; le président n'ayant pas pris part au vote.

Dépenses d'exploitation :

Le total des dépenses d'exploitation se monte à **573 813,81€**

Soit une hausse globale de **88 817€**.

Le président indique que les dépenses supplémentaires constatées concernent principalement :

Les charges à caractère générales : + 50 254,96€ :

Fournitures d'entretien : + 52 680,68€ (fournitures de neutralité et travaux d'extension du réseau effectués en régie au Roulon terrassement et fournitures)

Réparations : + 5780,98€

Les charges de personnel: + 11 708,27€

Salaires : + 3535,59€

Cotisation sociales : + 8 172,68€

Les amortissements: + 21 664,76€

Recettes d'exploitation :

Le total des recettes d'exploitation de l'année se monte à : **546 316,86€**

Avec reprise des excédents le total des recettes est de : **815 548,94€**

Les recettes de l'année 2015 sont en baisse de 1791,86€

On note une stabilité du produit des ventes d'eau : 300 000€

Compte tenu des excédents antérieurs elles sont en hausse de **+ 61 320,89€**

Dépenses d'investissement :

Le total des dépenses d'investissement de l'année se monte à : **171 477,63€**

Soit une hausse des dépenses de **+ 36 210,08€**

Les principales dépenses concernent :

Un achat de véhicule, les achats de matériel informatique ordinateur et supervision, les travaux d'amélioration du fonctionnement de la station de pompage, les travaux de grosses réparations sur

réseau, la maîtrise d'œuvre des travaux de remplacement de conduite, des travaux d'étanchéité dans les réservoirs.

Recettes d'investissement

Le total des recettes d'investissement de l'année se monte à : **165 211,97€**

Avec reprise des excédents le total des recettes est de : **491 157,98€**

Compte tenu des excédents antérieurs elles sont en hausse de **+ 29 944,42€**

3/Vote du compte de gestion 2015

Vu le rapport de présentation du compte administratif 2015 considérant que celui-ci est en concordance avec le compte de gestion du même exercice établi par le receveur du syndicat. Le Comité Syndical après en avoir délibéré adopte le compte de gestion du receveur en tout point conforme dans ses résultats avec le compte administratif 2015.

4/Affectation du résultat 2015

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité affecte les résultats 2015.

SECTION D'EXPLOITATION Excédent : 238 735.13€

SECTION D'INVESTISSEMENT Excédent : 319 680.35€

EXCEDENT GLOBAL 558 415.48€

Affectation du résultat 2015

Article 002 Recettes de fonctionnement : 238 735.1€

Article 001 Recettes d'investissement : 319 680.35€

5/Vote du budget 2016

A l'unanimité des membres présents ou détenant un pouvoir, le Comité Syndical a approuvé le budget 2016.

Dépenses d'exploitation :

Le total des dépenses d'exploitation se monte à **777 895,13€**

Dont :

- des charges de personnel + 19 400€ (les charges pour l'année 2016 seront exceptionnellement en hausse en raison du financement consécutif au recrutement en janvier d'une secrétaire, le financement des indemnités de M. BEAURENAUT jusqu'à son départ en retraite et les salaires de Mme PIERRON (janvier février).

- des charges d'amortissement de 157 518€

- des dépenses imprévues : 17 000€

- du virement à la section d'investissement de 127 177€

Recettes d'exploitation :

Le total des recettes d'exploitation se monte à **777 895,13€**

Dont :

- l'excédent antérieur reporté : 238 735,13€

Dépenses d'investissement :

Le total des dépenses d'investissement de l'année se monte à : **764 375,35€**

Dont :

- 100 000€ pour la réalisation d'un schéma de distribution, plan de zonage et gestion informatisée du réseau.

- 25 000€ pour l'achat de matériels divers : détecteur de métaux, déshumidificateurs, aménagement véhicule, outillages divers.

- 40 000€ pour la réalisation des installations de télégestion par système GSM.
- 331 000€ pour le remplacement des réseaux en cours et deuxième programme
- 30 000€ pour la construction d'un silo à neutralité afin d'alimenter en permanence la station avec des produits en vrac et non en sac.
- 30 000€ pour les dépenses imprévues.

Recettes d'investissement

Le total des recettes d'investissement de l'année se monte à : **764 375,35€**

Dont :

- l'excédent reporté de 319 680,35€
- 160 000€ de subventions
- 157 518€ d'amortissements
- 127 375,35€ d'autofinancement

6/Facturation de travaux, commune de Dombasle devant Darney

La délibération prise lors du comité du 12 décembre est annulée en raison d'une erreur (nom de la commune).

Une nouvelle délibération est prise concernant la facturation à la commune pour une somme de 4093,44€ correspondant au montant hors taxe des travaux (6396€) moins 2302,56€ de subvention du Conseil Général des Vosges, facture datant du 21/04/2006.

Le Comité Syndical se prononce favorablement :

Pour: XXX voix

Abstention : 1 voix

7/Recrutement d'un assistant à maître d'ouvrage

En raison des délégations consenties au président par le Comité Syndical la délibération demandée par le Conseil Départemental et l'Agence de bassin Rhône Méditerranée Corse pour les demandes de subvention est inutile.

La délibération mentionnant les délégations accordées au président sera transmise aux services intéressés.

Note : l'assistance à maître d'ouvrage concerne les travaux de réalisation du schéma de distribution.

Le prestataire retenu est le cabinet ADCE - Mme Sylvie MILLIOT MAURICE Ingénieur-conseil

Assistance Développement des Collectivités et Entreprises

15, rue du Perreuil - 88510 ELOYES

Le montant de la prestation globale est de 4300€ HT

L'assistance à la passation des marchés complémentaires est de 800€ HT.

8/Régime indemnitaire

Il est proposé au Comité de reconduire le principe de l'octroi du régime indemnitaire pour les agents du syndicat sur les mêmes bases que l'année 2015 et d'ajouter pour Mme Charlotte MOUGEL, nouvel agent administratif 2^{ème} classe le principe de l'octroi d'une indemnité d'exercice de mission des préfectures (accordée précédemment à Mme Nathalie PIERRON agent administratif qui quitte ses fonctions au sein du SIEMF).

1153€ annuel x coefficient de 1 à 3. Le coefficient 1 est proposé par le président.

Les conditions d'attributions tiennent compte :

Niveau de responsabilité, technicité, assiduité, adaptation à l'évolution du métier, conscience professionnelle, disponibilité.

Le Comité se prononce à l'unanimité favorable.

9/Questions diverses

Impayés

Suite aux actions menées par les membres du comité, le personnel du SIEMF et le trésorier, un bilan des actions en cours concernant la gestion des impayés est effectué.

Des résultats positifs sont déjà constatés.

Une prochaine réunion permettra d'effectuer un suivi précis et un bilan.